



HAL
open science

Prévisions des effectifs du second degré pour les années 2024 à 2028

Nicolas Miconnet

► **To cite this version:**

Nicolas Miconnet. Prévisions des effectifs du second degré pour les années 2024 à 2028. 2024, pp. 1-4.
10.48464/ni-24-09 . halshs-04526236

HAL Id: halshs-04526236

<https://shs.hal.science/halshs-04526236>

Submitted on 29 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

NOTE D'INFORMATION

n° 24.09 – Mars 2024

Prévisions des effectifs du second degré pour les années 2024 à 2028

- Les effectifs du second degré devraient diminuer sur la période 2024-2028. L'ampleur de cette baisse dépend de la mise en œuvre de la nouvelle politique éducative « choc des savoirs : une mobilisation générale pour élever le niveau de notre école ». Pour le second degré, l'augmentation du taux de redoublement et la création de classes préparatoires à la classe de seconde sont attendues mais il n'est pour le moment pas possible d'en mesurer précisément l'impact sur les effectifs du second degré. Ainsi, plusieurs hypothèses émises sur le niveau du redoublement ou sur le nombre d'élèves intégrant ces classes préparatoires à la classe de seconde, conduisent à trois prévisions (une basse, une intermédiaire et une haute). La démographie reste le facteur le plus important pour expliquer les variations attendues et elle évoluera à la baisse entre 2024 et 2028, les générations entrantes étant moins nombreuses que les générations sortantes. Ainsi, quelles que soient les hypothèses retenues, les effectifs du second degré devraient baisser entre 2024 et 2028, faiblement en 2024 et 2025 et plus fortement à partir de 2026. La prévision intermédiaire retient une baisse de 13 800 élèves en 2024 et de 9 800 élèves en 2025 puis de 30 000 à 40 000 élèves de 2026 à 2028.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteur : Nicolas Miconnet, DEPP-A2

Édition : Céline Gonzalez

Maquettiste : Frédéric Voiret

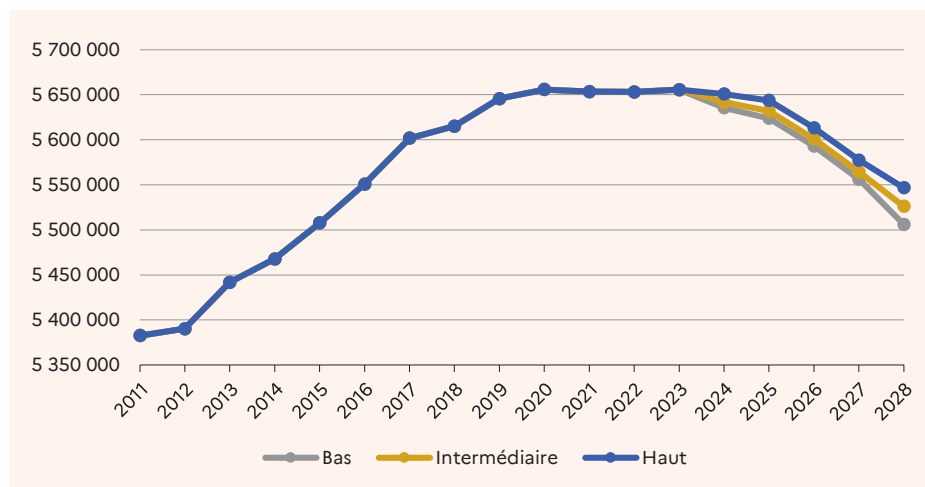
e-ISSN 2431-7632

- Les effectifs du second degré dans les établissements publics et privés sous contrat devraient diminuer sur la période 2024-2028

▼ **figure 1.** Ces variations sont principalement liées à la démographie. En effet, les générations qui entrent dans le second degré à partir de 2024 (nées principalement en 2013 et après) comptent de moins en moins de naissances (voir figure 2 en ligne). Ainsi, à partir de 2024, les générations sortantes des établissements du second degré seront plus nombreuses que les générations entrantes. L'ampleur de la baisse des effectifs dépendra de la mise en œuvre de la nouvelle politique éducative qui entrera progressivement en vigueur à partir de la rentrée 2024 ▼ **encadré.**

D'une manière générale, le redoublement pourrait augmenter et une nouvelle classe préparatoire à la classe de seconde sera créée en 2025 à destination des élèves n'ayant pas eu le diplôme national du brevet (DNB) et ayant obtenu une affectation en classe de seconde générale et technologique (GT) ou professionnelle. Ces nouvelles mesures augmentent la marge d'incertitude des prévisions d'effectifs par rapport à un environnement stabilisé. C'est pourquoi trois exercices de prévisions ont été réalisés. Ils diffèrent sur l'ampleur et le rythme de la mise en application des nouvelles mesures de politique éducative. Il a ainsi été obtenu une prévision basse, une prévision haute et une prévision intermédiaire. En 2024, dans le scénario de prévision intermédiaire, les effectifs du second degré s'établiraient

1 Évolution des effectifs du second degré



Champ : établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, France, secteur public et divisions sous contrat du secteur privé.

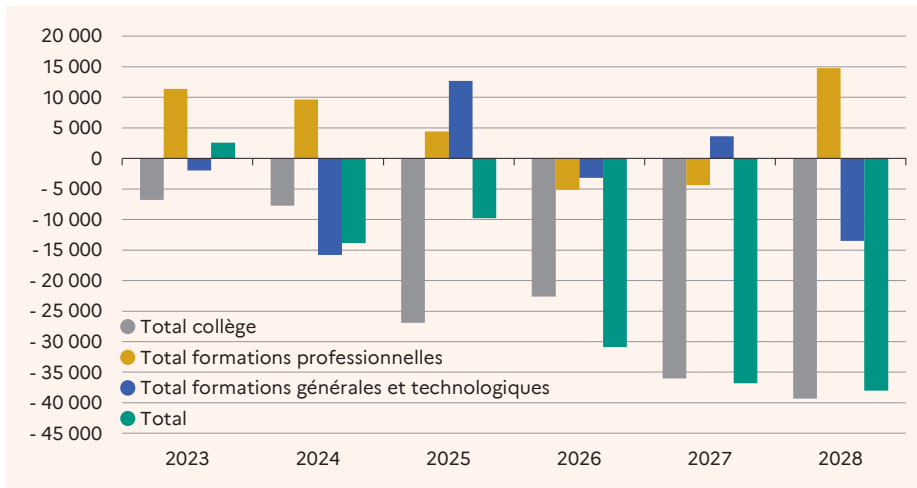
Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.09. DEPP

à 5 641 700 élèves, soit une baisse par rapport à 2023 de 13 800 élèves. Mais la baisse pourrait être plus ou moins forte selon notamment les variations du taux de redoublement (un redoublement en hausse en CM2 se traduit par une baisse des entrées dans le second degré, un redoublement en hausse en terminale se traduit par une baisse des sorties du second degré). Ainsi, la prévision basse aboutit à une diminution des effectifs de 20 100 élèves à la rentrée 2024 alors que la prévision haute retient une diminution plus légère de 4 800 élèves. Quel que soit le

scénario retenu, le facteur démographique est prépondérant et les effectifs du second degré devraient amorcer une baisse à partir de 2024, rompant ainsi avec une période de croissance continue étalée de 2011 à 2019 suivie d'une stabilisation sur un plateau élevé de 2020 à 2023. Sur toute la période 2024-2028, les trois scénarios aboutissent à une baisse des effectifs qui devrait être de plus en plus marquée à partir de la rentrée 2026. Ces baisses successives aboutiraient en 2027, dans le cadre de la prévision intermédiaire, à 91 000 élèves de moins qu'à la rentrée 2023. Dans le cadre de la prévision

3 Variation constatée et prévue des effectifs du second degré par type de formations dans le cadre de la prévision intermédiaire



Champ : établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, France, secteur public et divisions sous contrat du secteur privé.

Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.09. DEPP

haute, la baisse serait de 78 000 élèves mais pourrait aller jusqu'à 99 000 dans le cadre de la prévision basse, soit un écart entre les trois scénarios de 21 000 élèves. En 2028, la différence entre les trois scénarios devrait s'accroître puisque les effectifs du second degré oscilleraient entre 5 506 000 et 5 547 000 élèves, soit un écart de 41 000 élèves. Cet écart grandissant s'explique par les hypothèses prises sur les classes préparatoires à la classe de seconde. En effet, en 2025, le DNB deviendra obligatoire pour poursuivre en classe de seconde et les élèves ne l'ayant pas obtenu devront passer par une classe préparatoire avant de rejoindre la seconde générale et technologique (GT) ou la seconde professionnelle l'année suivante. Ainsi, pour ces élèves, la scolarité théorique jusqu'au baccalauréat après la classe de troisième sera de quatre ans au lieu de trois ans. Les premiers élèves à intégrer ces dispositifs à la rentrée 2025 seront donc encore scolarisés dans le second degré à la rentrée 2028. Sans cette réforme, ils auraient quitté le second degré à cette échéance, pour la majorité d'entre eux. Ainsi, selon le nombre d'élèves qui intégreront une classe préparatoire à la classe de seconde à la rentrée 2025, la baisse des effectifs en 2028 s'accroîtra (prévision basse et prévision intermédiaire) ou ralentira (prévision haute). L'impact mesuré, au moins jusqu'à la rentrée 2027, des différentes hypothèses sur les effectifs globaux du second degré conduit à privilégier dans cette note d'information la prévision intermédiaire, seule présentée dans le détail.

Les variations d'effectifs attendues en 2024 et 2025 diffèrent selon les niveaux scolaires **figures 3 et 4**. Dans les collèges, pour la rentrée 2024, une légère baisse des effectifs (- 7 700 élèves) est attendue, baisse similaire à

celle constatée à la rentrée 2023. Les effectifs des collèges passeraient alors sous la barre des 3,4 millions d'élèves, barre dépassée entre 2020 et 2023, et retrouveraient un niveau proche de celui observé en 2019. Avec 9 700 élèves de plus attendus en 2024, les formations professionnelles devraient voir leurs effectifs augmenter, prolongeant ainsi la tendance observée à la rentrée 2023 (+ 11 400 élèves). En revanche, après la relative stabilité observée en 2023, les effectifs dans les lycées généraux et technologiques devraient baisser sensiblement en 2024 (- 15 800 élèves). Pour la rentrée 2025, la légère baisse globale prévue pour le second degré dans le cadre de la prévision intermédiaire (- 9 800 élèves) serait la résultante d'une baisse marquée dans les collèges (- 26 900 élèves) et d'une hausse dans les lycées, faible pour les formations professionnelles (+ 4 400 élèves) mais plus marquée dans les formations générales et technologiques (+ 12 700 élèves). La baisse des effectifs attendue dans les collèges en 2024 et 2025 devrait se poursuivre, et même s'amplifier en 2027 et 2028 tandis que les variations attendues dans les lycées seraient de faible ampleur en 2026 et 2027. En 2028, les effectifs des formations GT amorceraient une baisse alors que ceux de la voie professionnelle devraient progresser sensiblement, conséquence de l'allongement des parcours des élèves passés par la classe préparatoire à la seconde en 2025.

Les effectifs dans les collèges devraient diminuer de plus en plus

À la rentrée 2024, les effectifs de collégiens pourraient diminuer de 7 700 élèves dans le cadre de la prévision intermédiaire.

La démographie explique l'essentiel des variations attendues, en particulier au collège, même si elle n'est pas la seule composante à considérer compte tenu de la nouvelle politique éducative. Ainsi, le nombre de redoublants en fin de CM2 pourrait augmenter légèrement, ce qui limiterait les entrées au collège. Mais la baisse des effectifs attendue en 2024 dans les collèges est liée principalement à la sortie de troisième de la génération 2009 (825 000 naissances) et à l'entrée en sixième de la génération 2013 sensiblement moins nombreuse (812 000 naissances), alors que les cinq générations précédentes étaient toutes à plus de 820 000 naissances.

Au sein du collège, la variation des effectifs n'est pas homogène pour tous les niveaux. La baisse en 2024 en collège concernerait les classes de sixième (- 7 900 élèves), de quatrième (- 8 000 élèves) et à un degré moindre les classes de cinquième (- 2 100 élèves). En revanche, les effectifs des classes de troisième devraient progresser sensiblement (+ 9 700 élèves) avec l'entrée à ce niveau de la génération 2010 (833 000 naissances, génération la plus importante parmi celles actuellement scolarisées). À la rentrée 2025, les effectifs de collégiens devraient diminuer (- 26 900 élèves) à un rythme trois fois plus élevé que celui attendu en 2024. Cette baisse sera en partie liée à l'entrée au collège de la génération 2014, génération nettement moins nombreuse (811 000 naissances hors Mayotte) que celle qui le quittera (833 000 naissances pour la génération 2010). Cette baisse des effectifs à la rentrée 2025 en collège serait concentrée en cinquième et troisième (respectivement - 9 400 et - 22 600 élèves) alors que les effectifs seraient relativement stables en quatrième et que ceux de sixième augmenteraient un peu (+ 5 000 élèves). La baisse des effectifs dans les collèges pourrait se poursuivre au-delà de 2025, au moins jusqu'en 2028, et à un rythme plus soutenu à partir de 2027.

Les effectifs des formations générales et technologiques devraient baisser en 2024

Une baisse sensible des effectifs (- 15 800 élèves) est attendue en 2024 dans les formations GT sous les hypothèses de la prévision intermédiaire. En revanche, la démographie laisse présager une hausse de l'ordre de 13 000 élèves dans ces formations à la rentrée 2025. Par la suite, les effectifs de ces formations pourraient être relativement stables en 2026 et 2027 avant d'entamer une baisse en 2028.

4 Variation des effectifs prévue par niveau de formation dans le cadre de la prévision intermédiaire

Formations	Constat	Constat	Variation en		Prévision	Variation en		Prévision	Variation en	
	2022	2023	effectifs	%	2024	effectifs	%	2025	effectifs	%
Sixième	817 058	816 702	- 356	0,0	808 800	- 7 902	- 1,0	813 800	5 000	0,6
Cinquième	822 425	813 079	- 9 346	- 1,1	811 000	- 2 079	- 0,3	801 600	- 9 400	- 1,2
Quatrième	809 719	817 685	7 966	1,0	809 700	- 7 985	- 1,0	808 900	- 800	- 0,1
Troisième	827 923	821 642	- 6 281	- 0,8	831 300	9 658	1,2	808 700	- 22 600	- 2,7
Total sixième à troisième	3 277 125	3 269 108	- 8 017	- 0,2	3 260 800	- 8 308	- 0,3	3 233 000	- 27 800	- 0,9
ULIS en formations en collège	48 174	50 549	2 375	4,9	52 200	1 651	3,3	53 300	1 100	2,1
S/total formations en collège hors Segpa	3 325 299	3 319 657	- 5 642	- 0,2	3 313 000	- 6 657	- 0,2	3 286 300	- 26 700	- 0,8
Total Segpa	85 847	84 673	- 1 174	- 1,4	83 600	- 1 073	- 1,3	83 400	- 200	- 0,2
Total collège	3 411 146	3 404 330	- 6 816	- 0,2	3 396 600	- 7 730	- 0,2	3 369 700	- 26 900	- 0,8
CAP 1 an	2 109	2 118	9	0,4	2 200	82	3,9	2 200	0	0,0
1 ^{re} année CAP 2 ans	54 849	56 278	1 429	2,6	56 100	- 178	- 0,3	56 100	0	0,0
2 ^{de} année CAP 2 ans	44 351	45 585	1 234	2,8	46 800	1 215	2,7	46 700	- 100	- 0,2
Total CAP	101 309	103 981	2 672	2,6	105 100	1 119	1,1	105 000	- 100	- 0,1
Total BMA	2 251	2 254	3	0,1	2 400	146	6,5	2 400	0	0,0
Prépa 2PRO	0	0	0		0	0		34 800	34 800	
Seconde pro (1BPRO3)	176 017	180 720	4 703	2,7	179 500	- 1 220	- 0,7	145 500	- 34 000	- 18,9
Première pro (2BPRO3)	171 498	175 188	3 690	2,2	179 500	4 312	2,5	178 600	- 900	- 0,5
Terminale pro (3BPRO3)	157 339	157 829	490	0,3	163 100	5 271	3,3	167 300	4 200	2,6
Autres formations professionnelles de niveaux 3 et 4 et brevet professionnel	5 875	5 451	- 424	- 7,2	5 300	- 151	- 2,8	5 400	100	1,9
ULIS en formations professionnelles	6 990	7 211	221	3,2	7 400	189	2,6	7 700	300	4,1
Total formations pro en lycée	621 279	632 634	11 355	1,8	642 300	9 666	1,5	646 700	4 400	0,7
Prépa 2GT	0	0	0		0	0		12 500	12 500	
Seconde GT-BT	557 480	559 893	2 413	0,4	551 500	- 8 393	- 1,5	557 600	6 100	1,1
Première générale	390 185	384 451	- 5 734	- 1,5	385 900	1 449	0,4	380 500	- 5 400	- 1,4
Première techno/Adapt/BT	148 919	143 143	- 5 776	- 3,9	143 700	557	0,4	141 600	- 2 100	- 1,5
Total premières GT/BT	539 104	527 594	- 11 510	- 2,1	529 600	2 006	0,4	522 100	- 7 500	- 1,4
Terminale générale	381 059	382 467	1 408	0,4	377 800	- 4 667	- 1,2	379 000	1 200	0,3
Terminale techno/BT	142 667	148 409	5 742	4,0	143 700	- 4 709	- 3,2	144 100	400	0,3
Total terminales générales/techno/BT	523 726	530 876	7 150	1,4	521 500	- 9 376	- 1,8	523 100	1 600	0,3
ULIS en formations GT	238	222	- 16	- 6,7	200	- 22	- 9,9	200	0	0,0
Total formations GT en lycée	1 620 548	1 618 585	- 1 963	- 0,1	1 602 800	- 15 785	- 1,0	1 615 500	12 700	0,8
Total second degré	5 652 973	5 655 549	2 576	0,0	5 641 700	- 13 849	- 0,2	5 631 900	- 9 800	- 0,2

Champ : établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, France, secteur public et divisions sous contrat du secteur privé.
Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 24.09. DEPP

La baisse attendue en 2024 s'explique en partie par la démographie : en 2024, entrera au lycée la génération 2009 un peu moins nombreuse que la génération 2006 qui la quittera (respectivement 825 000 et 829 000 naissances). Mais la variation d'effectifs des lycées n'est pas autant tributaire de la taille des générations qu'elle ne l'est dans les collèges. En effet, à l'issue de la classe de troisième, les élèves effectuent des choix d'orientation entre voie GT et voie professionnelle. Par ailleurs, le niveau du taux de réussite au baccalauréat est également une autre variable essentielle pour prévoir les effectifs des lycées. En effet, de ce dernier dépend le nombre de redoublants en terminale à la rentrée suivante. Le taux de passage entre troisième et seconde GT a de nouveau diminué (- 0,5 point) à la rentrée 2023, baisse débutée en 2021. La prévision pour la rentrée 2024 retient une nouvelle baisse de ce taux, conséquence de l'hypothèse d'une légère augmentation du redoublement en fin de troisième

encadré. Ainsi, la part des générations

scolarisées dans les formations GT tend à diminuer depuis trois ans, ce qui explique également la baisse attendue des effectifs. Par ailleurs, le niveau d'exigence global du baccalauréat devrait être renforcé (politique éducative « choc des savoirs », voir encadré). Ainsi, il est retenu dans les hypothèses une légère augmentation du redoublement en terminale, ce qui tend à soutenir les effectifs de la voie GT. À la rentrée 2024, les effectifs devraient diminuer en seconde et terminale (respectivement - 8 400 et - 9 400 élèves) alors que ceux des classes de première pourraient augmenter légèrement (+ 2 000 élèves). Le nombre de lycéens GT pourrait augmenter à la rentrée 2025 (+ 12 700 élèves) en incluant une partie des élèves scolarisés dans la nouvelle classe préparatoire à la classe de seconde. Ces derniers, qui pourraient être 12 500, auraient été dans un premier temps affectés en seconde GT en juin 2025 sans obtenir leur DNB (session 2025). Par conséquent, ils seraient scolarisés en classe préparatoire à la classe de seconde pendant un an avant de

rejoindre une seconde GT en 2026. Malgré ce volume d'élèves en classe préparatoire à la classe de seconde, les effectifs de seconde GT devraient augmenter à la rentrée 2025 (+ 6 100 élèves) avec l'arrivée de la génération 2010 (833 000 naissances, la plus importante de celles scolarisées dans le second degré en 2025).

Progression des effectifs de la voie professionnelle

Après avoir augmenté sensiblement en 2023 (+ 11 400 élèves), la prévision intermédiaire retient une nouvelle augmentation des effectifs des formations professionnelles pour les rentrées 2024 et 2025, à un rythme toutefois plus faible. Ainsi, il est attendu respectivement 9 700 et 4 400 élèves supplémentaires aux rentrées 2024 et 2025. En revanche, des légères baisses d'effectifs pourraient avoir lieu dans ces formations en 2026 et 2027. Mais en 2028, les effectifs des formations professionnelles pourraient

augmenter sensiblement. En effet, en 2028, une large part des élèves ayant intégré en 2025 une classe préparatoire à la classe de seconde devra être en terminale professionnelle, alors que sans cette classe, la majorité aurait quitté le second degré. L'augmentation des effectifs prévue en 2024 concernerait avant tout les classes de première et terminale professionnelle (respectivement 4 300 et 5 300 élèves supplémentaires)

sous l'effet de la démographie. De même, une augmentation relativement sensible des effectifs est attendue en seconde année de CAP. En revanche, les effectifs de seconde professionnelle pourraient légèrement diminuer, conséquence d'une démographie légèrement défavorable (arrivée de la génération 2009, un peu moins nombreuse que la précédente). Cependant, la démographie n'est pas la seule dimension

à prendre en compte pour expliquer les variations d'effectifs. Jouent également la proportion d'élèves de troisième rejoignant ces formations, la réussite au baccalauréat professionnel et en CAP, et le nombre de sorties en cours de formation, nettement plus importantes dans la voie professionnelle que dans les formations GT (trois fois plus fréquentes en seconde professionnelle qu'en seconde GT). En 2023, les sorties en cours de formation ont diminué sensiblement. Pour la rentrée 2024, il est fait l'hypothèse d'une stabilisation des sorties en cours de formation. L'entrée dans la voie professionnelle resterait stable en 2024 après la légère hausse observée en 2023. Quant au nombre de redoublants en terminale, lié au taux de réussite aux examens, il pourrait être plus élevé que celui constaté en 2023, compte tenu essentiellement d'une hausse des réinscriptions des recalés aux examens. À la rentrée 2025, une petite augmentation (+ 4 400 élèves) des effectifs des formations professionnelles pourrait avoir lieu. Mais c'est surtout la nouvelle répartition des effectifs qui devrait être notable à partir de la rentrée 2025 sous l'effet de la création des classes préparatoires à la classe de seconde. En effet, c'est dans la voie professionnelle que sont retrouvés le plus grand nombre d'élèves n'ayant pas obtenu le DNB. Or en 2025, ces élèves (estimés à environ 34 000 élèves pour 2025 dans le cadre de la prévision intermédiaire) ne pourront plus s'inscrire en seconde, mais devront passer par la classe préparatoire à la classe de seconde. En parallèle, les effectifs de seconde professionnelle devraient diminuer fortement (- 34 000 élèves attendus) en 2025. Par la suite, en 2026, les effectifs de seconde professionnelle retrouveraient des niveaux plus proches de ceux observés actuellement. Ils seraient composés d'une part des élèves issus directement de troisième et d'autre part des élèves passés par la classe préparatoire en 2025. En 2026, le creux observé l'année précédente en seconde concernera la première avant de toucher la terminale en 2027. ■

MÉTHODE ET HYPOTHÈSES DE PRÉVISIONS

La prévision est obtenue à partir d'hypothèses sur les taux de passages, de redoublements et de sorties entre les différentes formations et entre les secteurs public et privé. Ces taux sont ensuite appliqués aux effectifs constatés d'une année pour simuler les transitions d'une rentrée scolaire à l'autre et ainsi obtenir la prévision de la rentrée suivante. Lorsque les taux constatés une année sont reconduits pour la prévision de l'année suivante, la prévision traduit uniquement l'effet de la démographie. En revanche, lorsque certains taux de passages, de sorties ou de redoublements sont modifiés dans les hypothèses pour tenir compte d'évolutions attendues au vu de la tendance observée ou des changements à venir de politique éducative, la prévision reflète l'impact de l'inflexion de certains taux en plus des effets de la démographie, qui demeurent toutefois le principal facteur explicatif des évolutions prévues. La politique éducative va être en partie modifiée à partir de la rentrée 2024 avec l'entrée progressive de nouvelles mesures (référence « choc des savoirs » : <https://www.education.gouv.fr/media/159267/download>). Plus précisément, quatre mesures (13, 14, 15 et 19 du dossier de presse) devraient impacter les effectifs du second degré au cours de la période 2024-2028.

- La suppression des correctifs académiques des notes au baccalauréat dès la session 2024 (mesure 13) est susceptible de rehausser le niveau d'exigence et de faire augmenter légèrement le nombre d'élèves non reçus, qui seraient alors plus nombreux à se réinscrire l'année suivante. Par ailleurs, les élèves non reçus au baccalauréat ne se réinscrivent pas tous à l'examen, notamment dans la voie professionnelle, alors qu'ils bénéficient depuis 2016 du droit au redoublement dans leur établissement après un premier échec à l'examen. Cette dernière mesure devrait de nouveau être mise en avant pour éviter les sorties sans qualification. En tenant compte de ces deux éléments, il est fait l'hypothèse que le taux de redoublement en terminale pourrait augmenter, en particulier dans la voie professionnelle.
- Le niveau du redoublement, en particulier au collège, pourrait augmenter (mesure 19 du plan « choc des savoirs », visant notamment à rendre le dernier mot aux professeurs sur le redoublement). Par ailleurs, deux autres mesures pourraient impacter les parcours des élèves en fin de troisième. Les critères d'évaluation au DNB seront modifiés en supprimant les correctifs académiques des notes au DNB dès la session 2024 (mesure 13, déjà citée à propos du baccalauréat) d'une part, et d'autre part en réformant le contrôle continu au DNB à partir de la session 2025 (mesure 14). Mais le plus gros bouleversement en fin de troisième se trouve dans la mesure 15 qui conditionne le passage en seconde, à partir de la rentrée 2025, à l'obtention du DNB. Les élèves ne l'ayant pas obtenu et ayant été affectés en seconde seront scolarisés en « classe préparatoire à la classe de seconde » avant d'intégrer l'année suivante la classe de seconde, généralement celle à laquelle ils avaient été admis en fin de troisième (même si une autre affectation que celle prononcée initialement pourra être envisagée). Ainsi, à l'issue de cette classe préparatoire, certains élèves poursuivront en voie professionnelle et d'autres en voie GT. Même si cette classe préparatoire sera identique quelle que soit l'orientation future, le choix a été fait dans cette note de créer deux modalités différentes dans les tableaux d'effectifs, une « prépa-seconde professionnelle » pour les élèves ayant obtenu une affectation en seconde professionnelle et une « prépa-seconde GT » pour ceux ayant obtenu une affectation en seconde GT. Cette distinction rend plus lisibles les variations d'effectifs entre les formations au fil des années.

Ces quatre mesures devraient donc modifier au cours des prochaines années les taux de passages et de redoublements des élèves dans le second degré. Par ailleurs, le niveau des sorties en cours de formation (en baisse en 2023 après la hausse de 2022), en particulier dans la voie professionnelle, doit être pris en compte dans la prévision.

Ainsi, cinq éléments (les quatre liés au « choc des savoirs » et le cinquième au niveau des sorties) conduisent à nuancer les taux de passages de redoublements et de sorties observés à la rentrée 2023. Il n'est pas possible de quantifier précisément les variations attendues.

Ainsi, trois scénarios sont proposés. Ils diffèrent par l'ampleur et le rythme de l'augmentation du redoublement attendue, le nombre d'élèves rejoignant la classe préparatoire à la classe de seconde ainsi que par les taux de sorties précoces en cours de formation, notamment dans la voie professionnelle.

Le choix a été fait ici de combiner les éléments qui tendent soit à faire baisser ensemble les effectifs, soit à les faire augmenter ensemble. Une prévision basse et une prévision haute ont été obtenues ainsi qu'une prévision intermédiaire. C'est cette dernière qui est largement présentée dans cette note.

Les principales lignes directrices retenues pour modifier les taux de redoublements, de passages et de sorties peuvent être consultées en ligne (voir méthodologie).

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 24.09, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](https://www.education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)